

## Avis d'ouverture

Le Service Mutualisé des Concours et Examens Professionnels (\*) organise,  
pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2024

### L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE (CATEGORIE B) Promotion interne

#### Conditions d'accès

Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation titulaires des grades d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe et d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe, comptant au moins douze ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont cinq années au moins dans le cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation.

Les conditions d'inscription seront appréciées au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES
<p>CDG de la Gironde Immeuble Horiopolis 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 <a href="http://www.cdg33.fr">www.cdg33.fr</a></p>	<p>Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue</p>

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS	EPREUVE D'ADMISSIBILITE
Mardi 12 mars 2024	Mercredi 17 avril 2024	Jeudi 25 avril 2024	Jeudi 19 septembre 2024

(\*) Service mutualisé concours et examens professionnels (SMCE) : 9 centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine mutualisent l'organisation de leurs concours et examens professionnels (centres de gestion de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Creuse, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne). Ce service mutualisé est porté par le Centre de Gestion de la Gironde

#### Attention :

La préinscription en ligne sera accessible :

- sur le site internet du centre de gestion de la Gironde : [www.cdg33.fr](http://www.cdg33.fr)
- ou directement par l'intermédiaire du portail national «[concours-territorial.fr](http://concours-territorial.fr)»

Les candidats pourront y saisir leurs données pour ainsi effectuer leur pré-inscription selon les dates et heures mentionnées ci-dessus. Cette préinscription générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création d'un espace candidat sécurisé uniquement accessible ensuite sur le site du centre de gestion de la Gironde.